

MOYEN-ORI AF DU



FAITS MARQUANTS

• Malgré l'impact de la crise financière mondiale sur leurs infrastructures et leurs services sociaux, déjà surchargés, plusieurs pays de la région ont continué d'accueillir sur leur sol un grand nombre de réfugiés et d'autres personnes relevant de la compétence du HCR.

• Dans la plupart des pays de la région, l'absence de systèmes d'asile nationaux et de procédures administratives pour gérer les réfugiés et les demandeurs d'asile représente le plus grand obstacle

à la protection des personnes relevant de la compétence de l'Organisation et contrarie les efforts qu'elle déploie en ce sens. Dans la région, la détermination du statut de réfugié est exclusivement assurée par le HCR.

• Le vide juridique en matière d'asile est particulièrement sensible dans le domaine des moyens d'existence, puisque les réfugiés et les demandeurs d'asile n'ont pas le droit de travailler.

• Au Yémen, les ressources limitées de l'État ont été mises à rude épreuve par une nette augmentation du nombre de demandeurs d'asile non somaliens arrivés en 2009. Cet afflux, associé à une situation sécuritaire instable, a entraîné des réactions négatives à l'encontre des réfugiés. Il a également suscité des interrogations au sujet de la poursuite de la politique gouvernementale, qui reconnaît d'emblée le statut de réfugié aux nouveaux arrivants somaliens.

ENT ET RIQUE NORD



- Au nord du Yémen, environ 250 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays en raison d'un conflit entre le Gouvernement et les rebelles du mouvement Al-Houthi.

- Le HCR a accru son aide financière aux réfugiés vulnérables accueillis dans les pays d'asile limitrophes de l'Iraq.

- En coopération avec l'Université arabe Naïf pour les Sciences de la sécurité et

l'Organisation de la Conférence islamique, le HCR a publié en 2009 une étude comparative sur le droit d'asile dans la charia islamique et dans le droit international des réfugiés. Soulignant l'influence de la charia sur le droit international contemporain, l'ouvrage est un instrument efficace de sensibilisation et de communication dans la région et au-delà.

HCR / R. NURI

Des déplacés internes récemment déracinés par les violences au nord du Yémen font la queue pour s'inscrire sur les registres.

Environnement opérationnel

Bien que les conditions générales de sécurité en Iraq se soient améliorées en 2009, certains groupes étaient toujours exposés à de graves menaces. Une vague d'attentats à la bombe, notamment à Bagdad, Ninive et Tamim, ont montré combien les progrès récents étaient précaires. Le HCR a étendu sa présence à Bagdad, Bassorah, Erbil, Kirkouk et Mossoul, et, en dépit de restrictions de sécurité, est parvenu à atteindre la plupart des régions iraqiennes par l'intermédiaire de son personnel national.

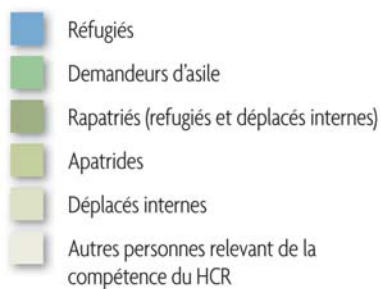
La plupart des réfugiés iraqiens dans la région n'ont pas le droit de travailler. Ayant épuisé leurs économies, bon nombre d'entre eux se trouvent dans une situation de grande vulnérabilité. En raison de ces difficultés et de l'amélioration relative de la sécurité en Iraq, certains ont regagné leur pays.

Au Yémen, le conflit qui oppose depuis six ans le Gouvernement et le groupe Al-Houthi dans le nord du pays s'est intensifié en août, ce qui a provoqué des déplacements massifs. Cinq gouvernorats – Sa'ada, Amran, Al Djof, Hadjdjah et Sana'a – ont été touchés par les combats, qui avaient chassé plus de 250 000 personnes de leur foyer à la fin de l'année. Pour

ce qui représente une hausse de 55 pour cent par rapport à l'année précédente. Bon nombre d'entre elles avaient prévu de poursuivre leur chemin jusqu'aux États du Golfe. Plus de 41 700 arrivants ont été transportés jusqu'aux centres d'accueil des camps de Mayfa'a, Ahwar et Kharaz, où ils ont été enregistrés et ont reçu des vivres, des soins médicaux, des abris et des articles non alimentaires.

Des brochures ont été distribuées aux nouveaux arrivants et des projections de vidéos dans leur langue organisées à leur intention afin de les informer des droits et des obligations des réfugiés au Yémen, ainsi que des services disponibles. Treize mille autres personnes, de nationalité éthiopienne pour la plupart, arrivées au centre de transit de Bab al Mandab sur la mer Rouge, ont reçu une aide de base avant d'être transportées au camp de Kharaz.

Une opération destinée à établir le profil des réfugiés accueillis dans les camps de Basateen et de Kharaz a été achevée en 2009. La constitution d'une base de données utilisant l'outil d'identification des situations de risque (HRIT) a facilité le recensement des personnes qui avaient besoin d'être réinstallées. À Sana'a, une opération de profilage similaire sera menée à terme en 2010.



faire face à cette situation, les communautés onusienne et non gouvernementale ont mis en place un dispositif de coordination des opérations d'urgence. Le HCR a aidé les autorités à porter secours aux déplacés en coordonnant les secteurs de la protection, de la gestion des camps et des abris dans les gouvernorats auxquels il lui est permis d'accéder.

Réalisations et impact

● **Comblent les lacunes dans la protection**
Au Yémen, les mouvements migratoires mixtes en provenance de la Corne de l'Afrique se sont poursuivis sans répit en 2009 : plus de 77 800 personnes sont arrivées dans le pays,

● **Prise en charge des besoins essentiels : Yémen et Afrique du Nord**

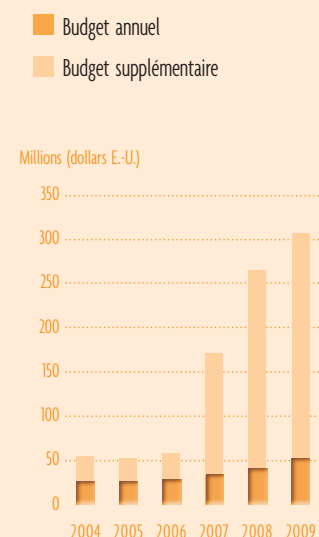
En 2009, l'approche modulaire a été adoptée au Yémen afin de venir en aide aux déplacés internes. Sur les huit modules qui ont été créés, certains ont été placés sous la responsabilité du HCR, à savoir le module de protection, le module des abris (y compris les articles non alimentaires) et le module de coordination des camps et de gestion des camps (CCCM). Un sous-module pour la protection de l'enfance a été formé en décembre 2009, l'UNICEF assumant la fonction de chef de file. À Harad et à Amran, deux groupes de travail sur la protection et sur l'éducation, ainsi que deux sous-modules chargés des abris, des articles non alimentaires et de la CCCM, ont été constitués.

Les dépenses dans cette région sont en constante augmentation

depuis 2005. Des programmes supplémentaires, tels que ceux concernant la réponse à la situation iraquienne, les déplacés internes au Yémen, et le rapatriement des réfugiés mauritaniens, ont tous contribué à accroître le montant des dépenses en 2009.

Les budgets annuels de toutes les opérations sur le terrain ont augmenté au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, à l'exception du Maroc et de la Tunisie.

Dépenses au Moyen-Orient et en Afrique du Nord 2004-2009



Au Sahara occidental, le programme de mesures de rétablissement de la confiance actuellement mis en oeuvre a bénéficié à plus de 9 600 Sahraouis (23 pour cent des inscrits). Plus de 160 visites aux familles ont été organisées depuis 2004 dans le cadre du programme, les femmes représentant plus de 56 pour cent des participants. Fin 2009, quelque 41 200 Sahraouis s'étaient inscrits pour participer au programme de visites.

En Mauritanie, malgré d'énormes problèmes logistiques, un nombre élevé de défections et les violentes inondations qui se sont abattues des mois durant sur les régions de retour, plus de 19 000 Mauritaniens réfugiés au Sénégal sont rentrés entre 2008 et la fin de l'année 2009. Pendant la seule année 2009, plus de 12 000 personnes ont regagné leur pays au sein de 49 convois.

Prise en charge des besoins essentiels
Grâce à l'élargissement de sa présence sur le terrain en Iraq en 2009, le HCR a été en mesure de s'attaquer à la grave situation humanitaire dans laquelle se trouvaient des réfugiés, des demandeurs d'asile et des déplacés internes logés dans des bâtiments publics ou des campements de fortune. Le Haut Commissariat a protégé et aidé quelque 35 000 personnes réfugiées en Iraq, en privilégiant l'assistance d'urgence et la délivrance de papiers. Il a également pu faciliter la réinstallation de nombreux Palestiniens, bloqués jusqu'alors dans des camps situés à la frontière jordanienne ou syrienne.

L'Organisation a renforcé son programme d'aide financière en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne en distribuant des cartes bancaires aux personnes réfugiées dans ces pays. Grâce à ces cartes, quelque 15 000 familles avaient reçu une assistance à la fin de l'année 2009.

La réinstallation est demeurée la principale solution durable pour les Iraquiens vulnérables réfugiés dans des pays limitrophes. Le HCR a soumis des demandes pour 36 000 réfugiés iraqiens et enregistré quelque 23 000 départs. Depuis le début de l'année 2007, le Haut Commissariat a appuyé la candidature à la réinstallation de quelque 91 000 Iraquiens accueillis dans les pays avoisinants et facilité plus de 44 000 départs.

En 2009, le mouvement de retour des déplacés internes s'est poursuivi en Iraq : selon les estimations, environ 167 000 d'entre eux ont regagné leur localité d'origine au cours de l'année. Bagdad et Diyala ont reçu le plus grand nombre de déplacés de retour. Quelque 38 000 réfugiés iraqiens sont également rentrés, 2 500 bénéficiant de l'aide du HCR à cet effet. En 2008, ces nombres s'élevaient respectivement à 195 000 et à 25 000.

L'une des principales réalisations de l'année a été la fermeture du camp d'Al Tanf, qui accueillait des réfugiés palestiniens à la frontière iraqi-syrienne. Les résidents du camp ont dans leur majorité été réinstallés ; quelque 170 des réfugiés restants ont été transférés au camp d'Al-Hol, en République arabe syrienne.

Avec le concours du HCR, les autorités ont réenregistré environ 11 300 réfugiés palestiniens et 500 réfugiés d'autres nationalités à Bagdad et à Mossoul. Des demandes de réinstallation ont été adressées pour quelque 1 850 individus, dont 1 300 réfugiés palestiniens résidant au camp d'Al-Walid. Plus de 270 Palestiniens et de 130 Soudanais originaires du Darfour ont été évacués en Roumanie et en République slovaque avant d'être réinstallés dans d'autres pays.

Le HCR a géré 14 comités de protection et d'assistance (CPA), ainsi que 35 équipes volantes, employant au total 130 collaborateurs iraqiens (juristes, cadres/chefs d'équipe, travailleurs sociaux, observateurs et responsables de l'information et des bases de données). Composées à 40 pour cent de femmes, les équipes ont travaillé dans l'ensemble du pays, surveillant les conditions de protection et offrant une aide juridique aux personnes qui relèvent de la compétence du HCR.

Plus de 1 200 évaluations communautaires ont été réalisées à travers l'Iraq pour assurer le suivi de la protection. Les équipes volantes ont effectué quelque 1 900 visites dans des villages, des zones d'installation, des bâtiments publics, des foyers d'hébergement, des camps et des communautés afin d'offrir une assistance juridique, d'évaluer les besoins et de garder le contact avec les autorités locales. Plus de 12 900 individus, dont 40 pour cent de femmes, ont bénéficié des services des CPA.

Quelque 11 600 affaires juridiques, ayant principalement trait à l'accès aux services, à la délivrance de documents, au statut personnel, aux héritages et à la reconnaissance de certificats ont été résolues. À l'échelon des gouvernorats, neuf cellules d'urgence ont travaillé en collaboration avec les autorités locales et aidé à renforcer les capacités nationales en matière de plans et d'interventions d'urgence.

Le Haut Commissariat a enregistré quelque 50 000 Iraquiens réfugiés en Égypte, dans les États du Golfe, en République islamique d'Iran, en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne et en Turquie, en leur distribuant dans le même temps des papiers. Fin 2009, le nombre total de réfugiés iraqiens enregistrés dans ces pays s'élevait à 230 000 et 35 pour cent d'entre eux avaient des besoins particuliers.

Comme au cours des années précédentes, l'Organisation est intervenue dans des affaires d'expulsion et de détention arbitraire. Au Liban,

par exemple, elle a obtenu la libération de 75 réfugiés irakiens ; parallèlement, en République arabe syrienne, elle a assuré la remise en liberté de 43 réfugiés détenus et empêché 20 expulsions.

Les réfugiés irakiens désireux de regagner leur pays ont continué à bénéficier de l'assistance du HCR par le biais d'un projet d'évaluation et d'assistance individuelle. Au cours de l'année 2009, le programme a facilité le retour de 2 500 personnes.

○ Consolidation des relations avec les États du Golfe et renforcement des liens avec les organisations intergouvernementales et la société civile

Les contacts et la coopération du HCR avec des gouvernements membres du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG) et des ONG régionales ont suscité en 2009 une généreuse aide financière, notamment des contributions destinées aux Irakiens réfugiés en République arabe syrienne et en Jordanie, aux déplacés internes yéménites et aux opérations du HCR au Pakistan.

Une décision a été prise au sujet des demandes d'asile de plus de 200 Irakiens en 2009. Les dossiers de plus de 50 réfugiés ont été soumis pour réinstallation et 43 autres dossiers examinés. À la fin de l'année, une soixantaine de demandeurs d'asile irakiens attendaient de passer un entretien destiné à déterminer leur statut.

Le HCR a dépêché plusieurs missions de protection à Bahreïn, à Oman et au Qatar, ce qui a permis d'organiser des entretiens avec 130 personnes, dont 94 ont été engagées dans une procédure de réinstallation.

Les autorités des Émirats arabes unis ont prié le HCR d'intervenir dans plusieurs cas, pour faciliter l'admission de demandeurs d'asile dans le pays, assurer la liaison avec des pays tiers de réinstallation ou procéder à la détermination du statut de réfugié. Le Haut Commissariat est intervenu auprès des autorités après s'être entretenu avec des Palestiniens visés placés dans un centre d'expulsion ; il a facilité la réinstallation de 28 d'entre eux.

En décembre 2009, quelque 220 réfugiés et 3 000 demandeurs d'asile de différentes

nationalités étaient inscrits au Koweït. Ces personnes étaient en majorité originaires d'Afghanistan, d'Iraq et de la République islamique d'Iran.

○ Suivi des développements relatifs à l'apatridie

En janvier 2009, un atelier de formation sur l'apatridie a été organisé à Bahreïn à l'intention du personnel du HCR travaillant dans la région. L'objectif principal était de présenter les directives de l'Organisation dans ce domaine et de familiariser le personnel de terrain avec le contenu des conventions sur l'apatridie. L'atelier a insisté sur le rôle important que l'enregistrement des naissances et la délivrance de documents jouent dans la prévention de l'apatridie, soulignant la nécessité d'un suivi attentif par le personnel du HCR.

Le Haut Commissariat a également poursuivi ses efforts pour s'attaquer au problème de l'apatridie avec des organes régionaux. En 2009, le HCR et l'Union parlementaire arabe ont échangé des vues sur l'apatridie, question qui sera abordée lors de la prochaine Conférence annuelle entre le Haut Commissariat et la Représentation de l'Union, avec la participation de la Ligue des États arabes.

| Contraintes |

L'absence de systèmes d'asile nationaux et de procédures administratives pour traiter les questions de réfugiés et d'asile ont entravé la capacité du HCR à opérer et à remplir pleinement son mandat.

La situation politique et sécuritaire délicate qui régnait dans certaines parties de la région a également amoindri la capacité de l'Organisation à entrer en contact avec des personnes qui avaient peut-être besoin de protection internationale, notamment celles qui se déplaçaient au sein de mouvements migratoires mixtes ou qui étaient placées en détention.

L'espace de protection est demeuré insuffisant ; les arrestations pour entrée illégale et absence de permis de séjour peuvent entraîner des expulsions et des refoulements dans certains pays de la région. ■

Budget et dépenses au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (dollars E.-U.)						
Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Afrique du Nord						
Algérie	10 637 933	292 878	10 930 811	9 885 942	211 154	10 097 096
Jamahiriya arabe libyenne	4 327 320	32 780	4 360 100	4 029 222	28 151	4 057 372
Maroc	1 523 159	381 871	1 905 030	1 263 330	313 975	1 577 305
Mauritanie	1 448 269	7 683 387	9 131 656	1 281 206	6 900 484	8 181 690
Sahara occidental	5 369	4 025 311	4 030 680	0	3 662 265	3 662 265
Tunisie	469 984	412 277	882 261	395 693	252 478	648 171
Activités régionales ¹	0	1 041 660	1 041 660	0	776 995	776 995
Sous-total	18 412 034	13 870 164	32 282 198	16 855 393	12 145 501	29 000 894

Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Middle East						
Arabie Saoudite	2 340 498	394 909	2 735 407	2 209 077	215 328	2 424 405
Égypte	6 147 767	4 025 921	10 173 688	5 476 620	2 429 014	7 905 634
Émirats arabes unis	2 166 144	79 132	2 245 276	1 905 099	79 132	1 984 231
Iraq	778 680	165 009 467	165 788 147	643 017	88 754 209	89 397 226
Israël	2 363 257	0	2 363 257	2 043 430	0	2 043 430
Jordanie	2 175 897	44 966 843	47 142 740	1 869 945	38 894 590	40 764 535
Liban	3 185 885	6 566 945	9 752 830	2 870 450	6 182 668	9 053 118
République arabe syrienne	1 985 415	127 714 185	129 699 600	1 865 727	95 578 527	97 444 254
Yémen	22 639 710	19 097 988	41 737 698	16 289 812	14 328 121	30 617 933
Activités régionales ²	950 000	17 415 886	18 365 886	646 281	1 589 565	2 235 846
Sous-total	44 733 253	385 271 276	430 004 529	35 819 458	248 051 153	283 870 612
Total	63 145 287	399 141 440	462 286 727	52 674 851	260 196 655	312 871 505

Note: n'inclut pas des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les «activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat».

¹ Inclut des activités pour la protection des réfugiés dans des mouvements migratoires plus vastes en Afrique du Nord.

² Inclut des activités d'appui régionales pour l'achat et le stockage, ainsi que pour les solutions durables.

Contributions volontaires pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (dollars E.-U.)

Donateur	Financement régional	Budget annuel ¹	Budget supplémentaire	Total
Allemagne			4 668 354	4 668 354
Programme du Golf arabe pour les organisations de développement des Nations Unies			153 450	153 450
Assemblée mondiale de la jeunesse musulmane (Arabie Saoudite)			24 800	24 800
Australia for UNHCR			1 055	1 055
Australie			6 922 411	6 922 411
Autriche		239 100		239 100
Belgique			1 351 744	1 351 744
Canada	402 576		1 347 826	1 750 403
Cartier Moyen-Orient & Asie du Sud (Émirats arabes unis)		12 077		12 077
Centre pour la migration internationale et l'intégration (Israël)		91 042		91 042
Commission européenne		5 064 008	14 426 173	19 490 181
Croatie			6 510	6 510
Danemark		463 679		463 679
Deutsche Stiftung für UNO (Allemagne)		71 942	112 048	183 991
Donateurs privés - Espagne		128		128
Donateurs privés - États-Unis d'Amérique		600		600
Espagne		892 844	2 257 471	3 150 315
España con ACNUR (Espagne)		80 000		80 000
États-Unis d'Amérique		12 843 724	192 430 300	205 274 024
Finlande			1 330 472	1 330 472
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)		1 194 670	1 772 898	2 967 568
France			1 421 287	1 421 287
Donations en ligne au Siège (Suisse)			2 762	2 762
Irlande			787 821	787 821
Italie		197 628	264 082	461 711
Japan Association for UNHCR	6 313		54 948	61 261
Japon		1 549 587	3 401 868	4 951 455
Liechtenstein		95 602		95 602
Norvège			925 277	925 277
Objectifs du millénaire pour le développement des Nations Unies		12 277		12 277
Pays-Bas		17 506	2 735 294	2 752 800
Qatar Charity (Qatar)		232 500		232 500
Royaume-Uni		13 484	2 998 238	3 011 723
Arabie Saoudite		309 325	5 580 000	5 889 325
Suède		4 291 287	6 670 322	10 961 609
Suisse		1 185 460	566 580	1 752 040
USA for UNHCR		109 600	10 519	120 119
Total	408 890	28 968 072	252 224 512	281 601 474

¹ Inclut les affectations aux niveaux sous-régional, national, thématique et sectoriel.

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les «activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat».